ASSEMBLÉE NATIONALE

Paris, le 10 novembre 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
37, Quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

***Objet :*** *Tensions à Guerguerat – Sahara occidental*

Depuis fin décembre 2019, à l'occasion du congrès du Front Polisario, qui est en droit international depuis la résolution A/RES/33/31 du 13 décembre 1978 le représentant du peuple sahraoui, a été décidé une réforme en profondeur de la structure de cette organisation afin de se préparer à toutes les éventualités, notamment la reprise du conflit avec le Maroc.

Si cette possible guerre n'est souhaitée par personne au Sahara occidental, tout porte à croire que l'on s'en rapproche. Cette grave décision prend racine dans l'immobilité du processus de paix mis en place en 1991 et a fortiori du mandat de la « Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental », la Minurso, qui favorise le statu quo et donc l'occupant marocain.

Deux choses sont réclamées depuis trente ans sans que rien ne se passe : l'observation du respect des droits de l'homme au sein des statuts de la Minurso, et surtout, l'absence d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui comme promis dans le cessez-le-feu de 1991, et raison d'être de la Minurso.

L'immobilisme diplomatique risque d'avoir du sang sur les mains. Les Sahraouis avaient tenté d'attirer l'attention de la diplomatie internationale il y a dix ans en installant un campement pacifique à Gdeim Izik pour demander de meilleures conditions de vie et pour que le référendum d'autodétermination soit enfin mis en place.

La police et l'armée marocaine ont démantelé ce campement par la force, et ont emprisonné des dizaines de personnes. Député en 2010, j'avais été empêché d'entrer sur le territoire marocain et j'avais été mis en rétention avant d'être expulsé. L'évacuation extrêmement violente de Gdeim Izik a été un traumatisme pour le peuple sahraoui.

Tous les leaders de cette contestation pacifique ont été condamnés par une parodie de procès, après avoir été torturés et après avoir subi des traitements violents et dégradants. Les peines prononcées ont été d'une sévérité qui montre que l'on voulait surtout en faire des exemples, et réduire au silence les principaux meneurs.

Depuis l'évacuation du camp de Gdeim Izik, depuis dix ans donc, le Front Polisario a repris sans faiblir le chemin du dialogue et tente de négocier, approchant toutes les chancelleries du monde pour demander à chacun de faire pression pour que le droit international soit respecté et que le Maroc et la Minurso organisent le référendum d'autodétermination.

Mais la jeunesse sahraouie, qui n'a pas connu les horreurs de la guerre, est lasse de vivre dans des campements insalubres et sans aucune perspective d'avenir.

Le sentiment d'injustice que vit le peuple sahraoui s'amplifie. Ce sentiment est d'autant plus légitime que le Front Polisario travaille à ce que jamais des groupes terroristes n'entrent ou ne recrutent, ou que les trafics en tout genre ne passent pas par là. L'inverse aurait probablement fait de cet espace, aux confins de l'Algérie et de la Mauritanie un lieu de refuge de plus dans la bande sahélo-saharienne pour les délinquants et les terroristes internationaux. Vous connaissez les difficultés qu'il y aurait à les déloger.

Immobilisme depuis trente ans et injustices redoublées depuis le démantèlement du camp de Gdeim Izik il y a dix ans : le peuple sahraoui a décidé de manifester dans tout le Sahara occidental depuis octobre 2020 pour réclamer du changement à la Minurso, et, au-delà, à la communauté internationale.

Brahim Ghali, le Président de la République arabe sahraouie démocratique n'a pas exclu d'ailleurs une réédition du mouvement de Gdeim Izik à Guerguerat en précisant que si les forces militaires et policières marocaines agissent comme à Gdeim Izik, ce sera « un retour à la guerre ».

Guerguerat, vous le savez, est une brèche ouverte illégalement par le Maroc en 2001 dans la ligne de démarcation entre les troupes sahraouies et marocaines. Cette ligne, que le mur de sable et le champ de mines antipersonnelles qui y est accolé matérialisent horriblement, provient de l'accord militaire de 1997.

Ouvrir une brèche dans ce mur, qui est bordé de part et d'autre de zones interdites aux civils a été l'une des premières et des plus graves violations de l'accord de cessez-le-feu de 1991 par le Maroc. Personne ou presque ne l'a condamné.

Dès 2001, le Front Polisario avait pourtant demandé à l'ONU de refermer cette brèche ouverte par le Maroc vers la Mauritanie. Cela avait été validé par le Secrétaire général de l'époque, mais n'avait pas été suivi d'effet sur le terrain.

Encore une preuve de l'immobilisme de la diplomatie onusienne à l'encontre du Sahara occidental ! Cet immobilisme qui favorise le statu quo et donc le Maroc puisque, utilisant la politique du fait accompli, le Maroc a fini par élargir cette brèche et en a fait au fil des années une route commerciale entre la Mauritanie et le Maroc, passant par le Sahara occidental occupé.

Le Front Polisario a décidé de ne plus accepter cet état de fait et souhaite désormais le dénoncer plus fermement.

Ainsi, depuis une semaine, des Sahraouis continuent leurs manifestations pacifiques devant cette brèche pour rappeler qu'il n'y a toujours pas d'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations-Unies depuis la démission de Horst Köhler en début d'année, pour dire que personne n'a fait fermer la brèche de Guerguerat ouverte pourtant en 1997, et que la Minurso n'organise toujours pas le référendum d'autodétermination prévu, lui, en 1991.

Monsieur le ministre, comme vous l'avez dit lundi à Rabat, la position de la France, que vous ne manquerez pas de me rappeler est la suivante : « la France soutient la recherche d'une solution juste, durable, et mutuellement agréée sous l'égide des Nations-Unies conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies ; et la France considère le plan d'autonomie marocain comme une base sérieuse et crédible pour une solution négociée ».

Mais le soutien français à ce plan d'autonomie est déjà un choix clair, puisqu'il n'est pas question de référendum d'autodétermination, mais de rattachement du Sahara occidental au Maroc.

Le soutien français au Maroc est la clef de voûte de l'immobilisme actuel. Si la France n'agit pas, votre gouvernement se rendra coupable de la guerre qui pourrait advenir.

Monsieur le Ministre, la France doit enfin prendre son indépendance sur cette question et mesurer que la situation est explosive. Faites en sorte que le Conseil de Sécurité fasse pression sur le Maroc et sur la Minurso pour organiser un référendum d'autodétermination au plus vite. Ainsi, la Paix pourra être envisagée, et restaurée.

Persuadé que vous saurez saisir l'urgence de cette situation, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

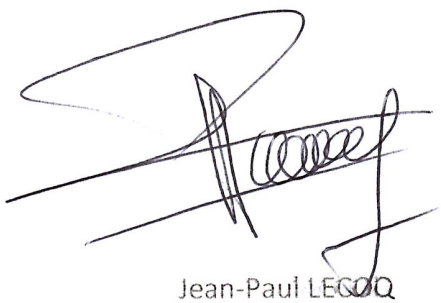

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime